

L'Assemblée générale de l'ONU adopte par consensus en séance plénière une résolution sur le Sahara

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-12-2008 20:30:00

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté par consensus en séance plénière, vendredi à New York, une résolution sur la question du Sahara appuyant le processus de négociations en cours, tout en se félicitant de l'engagement des parties à entrer dans une phase de négociations plus intensive, en prenant en compte les nouveaux développements survenus depuis 2006.

En vertu de cette résolution, dont le projet avait été adopté, sans vote, en octobre dernier, par sa 4ème Commission, l'Assemblée générale "appuie le processus de négociations initié par la résolution 1754 (2007) et soutenu par les résolutions 1783 (2007) et 1813 (2008) du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable" à ce différend régional.

Elle se félicite aussi de "ce que les parties se sont engagées à continuer de faire preuve de volonté politique et de travailler dans une atmosphère propice au dialogue afin d'entrer, de bonne foi et sans conditions préalables, dans une phase de négociations plus intensive, et prenant note des efforts consentis et des nouveaux développements survenus depuis 2006, et d'assurer ainsi l'application des résolutions 1754 (2007), 1783 (2007) et 1813 (2008) du Conseil de sécurité et le succès des négociations".

En se référant aux nouveaux développements survenus depuis 2006, l'Assemblée générale confirme de nouveau, à l'instar du Conseil de sécurité, que l'initiative marocaine d'autonomie pour la région du Sahara est à l'origine de la dynamique enclenchée pour dépasser l'impasse et parvenir à une solution définitive de cette question.

L'Assemblée générale, qui se félicite des quatre rounds de négociations, tenus à Manhasset depuis juin 2007, invite, enfin, toutes les parties à "coopérer pleinement avec le Secrétaire général et son Envoyé personnel, et les uns avec les autres".

A travers l'adoption de cette résolution à l'unanimité de ses 192 Etats, la Communauté internationale réitère à nouveau son appui à la nouvelle dynamique de règlement de la question du Sahara enclenchée grâce à l'initiative marocaine d'autonomie.

L'Assemblée générale se met aussi en phase avec le Conseil de sécurité, en consacrant la même vision et la même approche des deux organes de l'ONU dans le traitement de ce différend régional.

L'Algérie, rappelle-t-on, avait cherché vainement à faire passer, au niveau de la quatrième Commission, une résolution ignorant les derniers développements survenus dans le dossier du Sahara et faisant fi des résolutions 1783 et 1813 du Conseil de sécurité. Elle a finalement été contrainte d'accepter les amendements souhaités par le Maroc avec l'appui de l'Union Européenne, des Etats-Unis et d'un grand nombre de pays africains, asiatiques et latino-américains.

MAP